

**Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique**

**DACP**

**REF : DACP2011029**

**Signataire : ED/ESP**

**OBJET : Réaménagement et reconstruction de la cour latérale de l'école G. Philipe et réfection de la cour centrale de l'école Firmin Gémier. Approbation du marché et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics et de l'article 6 du Guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal du 30 avril 2009,

Vu le marché,

Vu le budget communal,

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement »,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le marché relatif aux travaux de réaménagement et de reconstruction de la cour latérale de l'école Gérard Philipe et de la réfection de la cour centrale de l'école Firmin Gémier.

**AUTORISE** le Maire à signer le marché avec la société EMULITHE, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 280 830 € TTC (soit 234 807 € HT).

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 01/07/2011

Publié le : 01/07/2011

Certifié exécutoire le : 01/07/2011